



Ferme Eolienne des Hauts Près (60)
12 Vestas V110 - 2MW
Mise en service 2019



- AXPO renforce son rôle de leader dans le domaine des contrats d'achats indépendants
- Programmation Pluriannuelle de l'Energie : Objectif 2018 dépassé !
- «7» : 2019 une année riche en construction !
- 2019, une année riche en inaugurations
- Eolien et Agriculture, une collaboration qui tourne !
Interview d'une exploitante agricole concerné par le projet d'Antezant-la-Chapelle (17)

EDITO



Jean-Luc PROUST
Directeur

L'hiver 2018-2019 se classera parmi les 10 hivers les plus doux depuis le début du XXème siècle.

Même si « une hirondelle ne fait pas le printemps », le réchauffement climatique est de plus en plus visible, mesurable, observable. Le Groupe d'Experts Internationaux en faveur du Climat (GIEC) dans son rapport spécial de 2018, estime qu'à ce rythme, le seuil de 1,5°C de réchauffement devrait être atteint dès 2040, provoquant de lourdes conséquences sur le climat mondial. Face à ce constat, la transition énergétique est l'un des enjeux prioritaires actuels et 91% des français l'ont déjà bien compris (Harris – oct 2018).

Sûre, inépuisable, propre et compétitive, l'énergie éolienne apparaît dans tous les scénarii prospectifs, comme un pilier de la diversification du mix électrique Français. Elle contribue par ailleurs au renforcement de notre économie en créant 1500 emplois chaque année. Pourtant, malgré une opinion largement positive pour 4/5 des riverains, un parc éolien met encore 7 ans en moyenne pour sortir de terre. L'une des raisons réside dans l'opposition systématique de quelques-uns, prétendant défendre les citoyens et l'environnement, mais agissant bien souvent pour la défense d'intérêts particuliers.

Ensemble, sachons mettre en avant l'intérêt général !



VOLKSWIND

Profitez de l'énergie de l'avenir

LE GROUPE

Axpo conclue un contrat d'achat de longue durée pour un parc éolien en Suède (PPA)

Avec la conclusion du « PPA » de 10 années pour un parc onshore la filiale nord-européenne Axpo Nordic AS continue de renforcer son rôle de leader dans le domaine des contrats d'achats indépendants.

La production d'environ 161 GWh d'énergie éolienne du parc éolien au nord de la Suède correspond à la consommation d'énergie de 29 000 ménages et évite le rejet de 33 800 tonnes de CO2.

La particularité de ce parc est le cadre de vente de l'électricité appelé PPA pour Power Purchase Agreement. Axpo a signé un contrat d'achat de l'électricité produite pour un prix fixe sur une période de 10 ans. Axpo se chargera de valoriser lui-même la production sur le marché de l'électricité. Ce contrat est indépendant des éventuels mécanismes de soutien mis en place par les Etats. Ce type de contrat est également envisagé lorsqu'un parc éolien achève la période de contrat d'achat.

Le nombre croissant de ce genre de contrat au niveau mondial – qui a récemment atteint un nouveau sommet - montre la compétitivité des énergies renouvelables et devient un outil important en période de déclin des réglementations gouvernementales.

Axpo est l'un des principaux distributeurs d'énergies renouvelables en Europe et y contribue dans la réalisation des projets de l'énergie verte.



N.K.

LE CHIFFRE «7»

C'est le nombre de parc éolien dont VOLKSWIND France va initier la construction en 2019.

- 2 projets sont prévus en Bourgogne,
- 4 en région Hauts de France,
- 1 en Nouvelle Aquitaine.

Cette année sera donc un bon cru pour notre société d'autant que les mises en chantier se feront toutes au même moment, autour de septembre, juste après la fin de la période de nidification qui s'étale généralement de Mars à fin Juillet ou début Août.

Durant cette période, afin de ne pas déranger les nichées des espèces, notamment aviaires, il est recommandé voire imposé par le Préfet de ne réaliser aucune opération de terrassement (pose de câbles électrique compris).

Ces mesures de réduction permettent de limiter les impacts temporaires du chantier de construction sur la biodiversité de chaque site et font partie de la démarche de qualité dans la conception de nos projets.



R.P.

L'ACTU

Un premier bilan sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

La capacité du parc éolien terrestre a été de 15 108 MW au 31 décembre 2018.

L'objectif de la PPE 2018 fixé à 15 000 MW a donc été dépassé.

Cela a été possible grâce aux volumes des installations mises en services lors des 3 dernières années :

1437 MW en 2016, 1789 MW en 2017 et 1558 MW en 2018.

Une trajectoire d'installation devant être augmentée.

En effet, les discussions portant sur la prochaine PPE 2018-2028 fixent l'objectif éolien à 34 100 MW.

Cet objectif nécessite un rythme moyen de 1 910 MW d'installations annuelles à mettre en perspective avec la meilleure année que fût 2017 avec 1789 MW installés. Cet objectif pourra être atteint si l'ensemble des parties renouvellent leurs efforts.

Le Groupe de travail dit Lecornu a permis des avancées concrètes en 2018. Le nouveau cycle de discussion doit également être à la hauteur de ces ambitions.

D'une part, l'Etat affiche un volume d'appels d'offres à peine suffisant avec 2 GW annuel. D'autre part, il est impératif d'assouplir les contraintes et servitudes s'imposant aux éoliennes.

Chaque partie doit intégrer la nécessaire évolution des éoliennes, atteignant maintenant plus de 200 m, permettant d'augmenter significativement la puissance éo-

lienne installée tout en limitant le nombre de machines. De plus, les contraintes et servitudes des services de l'aviation civile militaire et de météo France doivent évoluer sans entraver leurs activités afin d'atteindre les objectifs de l'Etat en matières d'énergies renouvelables. Les différents schémas de planification et d'aménagement (SCoT, document d'urbanisme, chartes) doivent permettre d'intégrer plus facilement ces évolutions dans des délais raisonnables.

L'adoption d'un cadre réglementaire adapté est nécessaire, ainsi qu'une clarification des démarches du re-powering.



Ferme Eolienne des Buissons (02)

T.DE.

LES PARCS

2019, une année riche en inaugurations

L'année 2018 a été rythmée par la construction de nombreux nouveaux parcs éoliens. 2019, sera elle rythmée par l'inauguration de 7 de ces parcs.

La première aura lieu fin mai pour la Ferme Eolienne des Hauts-Près (60 - Région Hauts-de-France).

Après 8 années de travail, ce parc, équipé de 12 Vestas V110 de 2MW a été mis en service le mois dernier.

La Région Hauts-de-France, forte de son succès, accueillera également deux autres inaugurations au mois de juin et d'octobre prochain, pour les parcs de la Ferme Eolienne des Buissons (02) et la Ferme Eolienne du Mont de Trême (80). Ces deux parcs cumulés représentent une consommation annuelle d'électricité d'environ 55 000 personnes (chauffage inclus) soit la population d'une ville comme Beauvais.

Après les Hauts-de-France, ce sera au tour de la région Nouvelle-Aquitaine d'accueillir deux autres inaugurations pour la ferme éolienne de Lusseray - Paizay le Tort (79) et la ferme éolienne d'Antezant la Chapelle (17).

Ces deux parcs sont équipés, respectivement, de 7 et 8 éoliennes Vestas V100.

A l'automne, la Ferme Eolienne de la Grande Pièce (28) ainsi que la Ferme Eolienne de Benet 2 (85) seront inaugurées.



Ferme Eolienne de Lusseray-Paizay le Tort (79)

Toutes ces manifestations seront ouvertes au public, avec de nombreuses animations pour les adultes comme pour les enfants.

D.V.

TEMOIGNAGE

Eolien et Agriculture, une collaboration qui tourne !



Madame Mélanie Daubigné est exploitante sur la commune d'Antezant-la-Chapelle, une commune de 350 habitants, située dans le département de la Charente Maritime, en région Nouvelle Aquitaine. Volkswind y a développé un projet éolien de 8 éoliennes. Madame Daubigné nous a fait le plaisir de se prêter au jeu des questions-réponses pour le Journal du Vent.

Madame Daubigné, vous êtes agricultrice depuis 2008 en polyculture élevage (vaches laitières, brebis et céréales).

Que pensez-vous de l'éolien en général ?

Je suis plutôt pour, c'est moins polluant et plus facile à contrôler que les centrales nucléaires.

C'est une énergie tournée vers le futur.

Des parcelles que vous exploitez accueillent une éolienne du projet d'Antezant-la-Chapelle, qu'est-ce qui vous a incité à participer à ce projet ?

Au départ, je n'étais pas pour parce que je ne connaissais pas le monde de l'éolien. Je me posais des questions sur les nuisances qu'une éolienne pouvait créer. Je ne savais pas si chez nous cela allait fonctionner. Et puis les propriétaires des parcelles concernées m'ont convaincu.

Pensez-vous que la présence du parc éolien va modifier vos pratiques agricoles ou votre vie quotidienne ?

Absolument pas, mon éolienne est très bien placée sur la parcelle, cela ne dérange ni les bêtes ni les engins agricoles. Je pense qu'il ne faut pas hésiter à en parler au début du projet avec le développeur pour éviter des implantations trop centrales.

Les travaux de construction du parc d'Antezant la Chapelle ont commencé, des chemins d'accès ont été créés, les fondations ont été coulées, les phases de montage des éoliennes ont débuté. Comment avez-vous ressenti ces étapes de travaux en tant que riveraine du parc et exploitante sur ce secteur ? Avez-vous eu des gênes pendant les travaux ?

Nous n'avons pas rencontré de gênes particulières. Il y a eu énormément de communication, de nombreuses réunions avec les propriétaires, le conducteur de travaux qui

nous informait des étapes de la construction et des choses que l'on avait le droit de faire ou pas dans nos parcelles. Nous avons eu quelques inquiétudes au moment des fondations, « où est-ce que toute cette terre allait pouvoir loger ? », on se demandait si tout aller être remis en état et effectivement tout a été remis. Même durant les travaux nous avions accès à nos parcelles, des chemins provisoires avaient été créés pour la circulation en tracteur. C'était très bien organisé, nous avons été vraiment impressionnés par cette organisation.



Votre maison d'habitation est l'une des plus proches du parc, pensez-vous que le parc éolien est bien adapté à son environnement ?

Les éoliennes ne me gênent pas, je ne les vois pas depuis ma maison. Nous étions informés du projet du parc éolien avant de faire construire. Je ne pense pas que ce soit plus dérangeant qu'une autoroute ou une voie de chemin de fer. Je ne trouve pas non plus que cela dévalue le prix d'une maison. De plus vous allez planter des haies autour de la maison, c'est donc plutôt avantageux.

Volkswind a mis en place des mesures d'accompagnement pour la commune d'Antezant-la-Chapelle comme la plantation de haies, pensez-vous que cela soit judicieux et intéressant pour les riverains ?

Oui c'est très bien, j'ai même été surprise que Volkswind participe financièrement à la

plantation. On ne peut donc pas se plaindre. La commune reçoit également de l'argent grâce aux retombées fiscales et aux conventions chemins, cela permet donc, je pense, d'augmenter le budget d'une commune.

Connaissez-vous des gens du village ou locaux qui sont venus travailler sur le chantier ?

Oui, la société Libaud béton chantier venait livrer le béton, et la société Gaïa qui roulait des pierres. Les restaurants ainsi que les hébergements locaux ont aussi été impactés. On ne s'en rend pas compte, mais toute cette activité engendre des retombées économiques favorables.

Durant le développement, Volkswind a organisé des expositions pour répondre aux questions des riverains, expliquer le projet. Auriez-vous souhaité que la société organise d'autres événements pour échanger avec les habitants ?

Je pense qu'il faudrait organiser des visites de parcs construits par votre société surtout pour les personnes les plus réticentes. Beaucoup d'entre elles s'inquiètent des nuisances qu'un parc éolien peut générer et s'y déplacer pourrait les rassurer.

Pour terminer, seriez-vous prête à participer à des actions d'explications sur l'éolien en tant que riveraine d'un parc et exploitante sur le secteur ?

Oui, cela peut être intéressant. Je n'ai pas encore de retour sur le parc en fonctionnement mais je peux déjà dire que tout le chantier s'est très bien passé, qu'il n'y a aucune crainte à avoir.

T.B.